

Mouvement de l'emploi 2024 du 2nd degré

Dates	Calendrier rectoral	Calendrier CAE
Mardi 12/12/2023 (Isfec)		Réunion exceptionnelle de la CAE : relecture des documents à l'attention des candidats au mouvement 2024, mise en place de nouveaux membres de la CAE suite aux élections CCMA, constitution éventuelle d'un bureau, calendrier
du mercredi 13/12/2023 au vendredi 19/01/2024		Transmission des dossiers des candidats au mouvement de notre académie à la CAE de Montpellier <u>sous couvert</u> du chef d'établissement.
Mardi 16 janvier		Commission Nationale de l'Emploi du 2 nd degré <i>Les maîtres s'inscrivant à 1 concours doivent en informer leur chef d'établissement.</i>
Lundi 5 février 2024	Commission académique des moyens présidée par la Rectrice	
à compter du mardi 6 février (à confirmer)	Notification des moyens aux chefs d'établissement	
jeudi 08/02/2024 de 13h30 à 18h00 (Isfec)		Réunion de la CAE : Examen et codification des dossiers de demandes de mutations (intra et inter académiques) des maîtres de l'académie.
à partir du lundi 12/02/2024		Envoi de la codification des dossiers de demande de mutation aux enseignants par courriel (adresse électronique fournie sur le dossier)
du V.09/02 au M.03/03/2024 inclus	Transmission des TRM par les chefs d'établissement à la DEEP1	(vacances du 10/02 au 25/02 inclus)
du L.04/03 au D.17 /03/2024 inclus	Fiabilisation des TRM – dialogue chefs d'établissements / Rectorat DEEP1	
Jeudi 14/03/2024 14h00-17h00 (lieu à définir)		Réunion de la CAE : - Examen et codification des dossiers de demandes de mutations des maîtres des autres académies et d'éventuels dossiers intra-académiques. - Traitement des demandes de réexamen. - Codification des dossiers des maîtres en perte horaire ou de contrat.
Mardi 19 mars		Commission Nationale de l'Emploi du 2 nd degré
du lundi 18 mars au dimanche 24 mars 2024	Affichage pour le chef d'étab. des services vacants + Ajustements éventuels et dialogue chefs d'étab./ Rectorat DEEP + Saisie par l'étab. des services susceptibles d'être vacants.	
du lundi 25 mars au mardi 2 avril 2024 inclus	Affichage pour le chef d'étab. de l'ensemble des services à pourvoir (PV et PSV) et des agrégats + Demande	1 ^{er} avril = lundi de Pâques

du sam 10 au dim
25 février 2024

	<i>d'ajustements, de création ou suppression d'agrégats</i>	
lundi 1^{er} avril	Lundi de Pâques	
Date et lieu à définir		Réunion du bureau de la CAE : Travail sur les agrégats et les pertes horaires ou de contrat
Avant le 5 avril		Chaque enseignant doit avoir été informé de la codification de sa demande, sinon il doit en alerter son chef d'établissement.
du merc. 3 avril au dim. 14 avril inclus	Ouverture du serveur mouvement. Publication des services à pourvoir au mouvement Saisie des vœux par les candidats et prise de contact avec les directeurs	<i>(vacances du 06/04 au 21/04 inclus)</i>
du lundi 15 avril au dimanche 12 mai	Avis des chefs d'établissement sur les candidatures. Saisie dans l'application du mouvement.	
Mardi 23/04/2024 de 9h00 à 17h00 <i>(lieu à définir)</i>		Réunion plénière 1 de la CAE : - Etude des demandes codifiées A1, A2, A3, A4, B1, B2. - Etude des demandes codifiées A5, B3, B4, C1, ... Communication des propositions aux Chefs d'établissement.
Dès que possible et avant mercredi 1 ^{er} mai		Réponses des chefs d'établissement et des maîtres aux propositions de la CAE suite aux propositions de la CAE plénière 1.
mercredi 1^{er} mai	Fête du travail	
Jeudi 02/05/2024 9h00-17h00 <i>(lieu à définir)</i>		Réunion plénière 2 de la CAE : Etude des propositions de la CAE contestées par les Chefs d'établissement Communication des propositions aux Chefs d'établissement et aux maîtres.
Dès que possible et avant lundi 6 mai		Réponses des chefs d'établissement et des maîtres aux propositions de la CAE suite aux propositions de la CAE plénière 2.
Lundi 06/05/2024 à 9h00-17h00 <i>(lieu à définir)</i>		Réunion plénière 3 de la CAE : Ajustement avant CCMA
mercredi 8 mai	Victoire 1945	
jeudi 9 mai	Jeudi de l'Ascension	
<i>Dimanche 12 mai 2024</i>	Clôture des saisies des avis des chefs d'établissement ➔ adresser une copie des avis transmis au Rectorat à la CAE.	Réponses des chefs d'établissement et des maîtres aux propositions de la CAE suite aux propositions de la CAE plénière 3.
du lundi 13/05 au lundi 10/06/2024 inclus	Contrôle des candidatures et avis des chefs d'établissements Elaboration du projet mouvement	
Lundi 20 mai	Lundi de Pentecôte	
mardi 4 juin 2024		Commission Nationale de l'Emploi du 2 nd degré
mardi 11 juin 2024	Commission Consultative Mixte Académique (CCMA).	
lundi 8 juillet 2024		Commission Nationale de l'Emploi du 2 nd degré
<i>mi juillet</i>	Commission Nationale d'Affectation (CNA)	
1 ^{ère} quinzaine de juillet 2024	Nomination des stagiaires tous concours	

